



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

Conseil de Vie Sociale – EHPAD La Demeure Cassine
Compte-rendu de la séance du mercredi 28 mai 2021

Le Conseil de Vie Sociale de l'EHPAD La Demeure Cassine de MONTEBOURG s'est réuni le vendredi 28 mai 2021 à 10h00.

Étaient présents :

- Mme CHAULIEU Jacqueline, représentante des familles
- M. ANDRE Michel, représentants des résidents
- Mme FLAMBARD Denise, représentante des résidents
- Mme MOUCHEL Berthe, représentante des résidents
- Mme CICUTTA Madeleine, représentante des résidents
- Mme LAISNE Jeanne, représentante des résidents
- Mme LECUIROT Marie-Françoise, représentante du personnel
- Mme PREVEL Corinne, représentante du personnel

Assistaient :

- Mme LEGRAND Aline, animatrice
- Mme TRESSOS Catherine, cadre de santé de l'EHPAD
- M. ROBERT Thomas, secrétaire de séance



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

Ordre du jour :

- ❖ La parole aux résidents
- ❖ Les tarifs 2021
- ❖ La gestion de l'épidémie COVID19 au sein de l'établissement
- ❖ Questions diverses

I/ La parole aux résidents

Mme LAMIRAULT donne la parole à Mme LEGRAND Aline et Mme PREVEL qui ont préparé la réunion d'aujourd'hui avec les résidents.

1. Vie au sein des secteurs

Il a été fait remarquer par les résidents, l'espacement parfois trop long entre le repas du soir et le petit déjeuner du matin en précisant que cela peut représenter un espacement de 14h entre les deux.

Mme TRESSOS rappelle sur ce point la possibilité pour les résidents de demander aux équipes des collations en cas de faim en rappelant de ne surtout pas hésiter à en faire la demande.

Mme LAMIRAULT évoque sur ce point, l'heure des passages pour les petits déjeuner.



Mme TRESSOS explique que les services sont grands et qu'il y a un sens dans la distribution, en évoquant une réflexion éventuelle sur la possibilité d'alterner le sens du service, rappelant que sur ce point certains résidents aiment leurs habitudes.

Les résidents n'ont pas de remarques concernant les soins.

2. Ménage

Les résidents trouvent que le ménage est bien fait ; ils évoquent néanmoins le fait que le ménage ne soit pas fait assez souvent et notamment que les lits sont faits trop tard dans la journée.

Mme TRESSOS explique alors que l'établissement est confronté actuellement à des arrêts de travail qui ne parviennent pas toujours à être remplacés, faute de candidatures en nombre suffisant. Cette situation a entraîné l'obligation de faire des choix, le choix étant de privilégier les soins d'hygiène, entraînant un retard dans les lits.

Mme LAMIRAULT rappelle sur ce point que la situation n'est pas satisfaisante, mais que l'accompagnement du résident demeure la priorité.

Mme TRESSOS ajoute que des renforts « ménage » ont été mobilisés.

Mme LEGRAND, et Mme PREVEL précisent bien que lors de la réunion de préparation, les résidents ont fait savoir qu'ils étaient conscients de la situation.



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

Les résidents trouvent le personnel soignant et les IDE ainsi que le personnel de nuit très agréables. Ils aimeraient seulement voir leur médecin traitant plus souvent, non pas pour des raisons médicales mais juste pour le confort.

3. La restauration

De manière globale, les résidents sont très satisfaits de la restauration, certains résidents trouvent parfois que les repas ne sont pas assez chauds, bien que la cuisine propose de réchauffer en cas de besoin.

Les résidents aimeraient savoir s'il serait possible de reprendre les anniversaires et les événements festifs.

Mme LAMIRAULT évoque la possibilité de reprendre les anniversaires en petit comité, en revanche pour les événements festifs nous n'avons pas de visibilité mais le repas des familles n'aura sûrement pas lieu cette année. Des événements en extérieur pourront en revanche peut être avoir lieu en fonction de l'évolution de la situation et de la météo.

Mme CICUTTA Madeleine rappelle que sa fille proposait de venir pour jouer de la musique.

4. Service technique

Les résidents n'ont pas de remarques particulières, mais soulignent la disponibilité de l'équipe du service technique.



5. Accueil et direction

Les résidents n'ont pas de remarque particulière ; ils soulignent que le service administratif est à l'écoute de leurs demandes.

6. Animation

L'animation est très bien, certains résidents évoquent seulement que le trajet est trop long pour se rendre aux animations quand il faut aller des Roseaux aux Nénuphars.

Mme LEGRAND comprend la situation et privilégie actuellement les animations dans le secteur des Roseaux. Les résidents des Nénuphars, interrogés à ce sujet, n'ont pas manifesté de difficultés pour se rendre dans l'autre secteur et ont exprimé leur accord pour cette organisation.

Mme PREVEL sur ce point précise qu'effectivement parfois des résidents ne s'inscrivent pas, ne pouvant aller jusqu'aux Nénuphars.

7. Crise sanitaire

Les résidents n'ont rien à signaler, toutes les décisions sont comprises et acceptées.

Mme LAMIRAULT demande le point de vue et les questions des familles sur l'ensemble des thématiques invoquées.



Mme CHAULIEU évoque la possibilité de reprendre les sorties du « Dimanche » notamment pour les repas.

Mme LAMIRAULT rappelle que l'établissement ne peut interdire les sorties à l'heure des repas mais que cela n'est pas encouragé compte tenu du risque de contamination majoré durant les repas, les masques étant ôtés.

Mme LAMIRAULT interroge ensuite les résidents sur leur environnement personnel, leur chambre ainsi que sur la gestion du linge. Tous répondent être satisfaits, et ne pas avoir de remarque particulière à formuler sur ces deux points.

II/ Prix de journée 2021

L'établissement a signé un contrat avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental appelé CPOM qui :

- Détermine les objectifs et les moyens de l'établissement pour les 5 années à venir
- Fixe le prix de journée pour chaque année, de 2019 à 2023

Les Tarifs 2021 :

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire
Hébergement	54,84 €	65,81 €
Dépendance	5,79 €	5,79 €
Total par jour	60,63 €	71,60 €



EHPAD La Demeure Cassine
5, Route d'Huberville
50310 MONTEBOURG

III/ La gestion de l'épidémie de COVID19

Mme LAMIRAULT rappelle d'où viennent les décisions et pourquoi des différences de fonctionnement entre les établissements ont pu être constatées puisqu'il convient de prendre en compte la situation de l'établissement.





Mme LAMIRAULT presente par la suite, le tableau des consignes des entrées et des sorties selon le schéma vaccinal des résidents.

Consignes pour les visites, entrées et sorties d'un résident
 selon son schéma vaccinal

Résident vacciné avec schéma vaccinal complet (2 ^e injection supérieure à 15 jours)	Peut recevoir les visites en chambre
	Peut sortir en famille à l'extérieur
	Retour d'hospitalisation : Pas de test PCR, ni d'isolement
	Entrée nouveau Résident (HT et HP) : Pas de test PCR ni d'isolement
Résident non vacciné ou schéma vaccinal incomplet	Sorties extérieures déconseillées, si insistance des familles et après accord : Isolement de 7 jours, Test PCR à J4 et J7
	Visites en chambre possibles mais test antigénique à J4 et J7 (avec accord du résident), pas d'isolement
	Retour d'hospitalisation : Isolement de 7 jours, Test PCR à J4 et J7
	Entrée nouveau Résident (HT et HP) : Test PCR avant l'entrée + isolement en chambre 7 jours. Visites en espace dédié recommandé

**DANS CHACUNE DE CES SITUATIONS LA SURVEILLANCE
 SYMPTOMATIQUE EST DE RIGUEUR**

IV/ Questions diverses

En l'absence de questions, Mme LAMIRAULT clôture la réunion et remercie l'ensemble des participants.

Fin de séance : 11h15